

# Une prostituée vaut-elle une statistique?



**T**rois prostituées ont été assassinées à Montréal cet été. Peut-être quatre. Le directeur de l'escouade de la moralité de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. André Schmidt, ne sait plus trop. Il faudrait voir, dit-il, «avec les homicides». Chose certaine pour lui, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la prostitution (C-49) «n'a pas augmenté la violence» dont sont victimes les prostituées qui arpentent les trottoirs de la métropole. L'an dernier aussi, rappelle-t-il, trois d'entre elles étaient trouvées mortes.

Impossible de savoir combien d'autres ont été battues, agressées ou violées. La police de la CUM ne tient pas ce genre de statistiques. «Les filles se tabassent entre elles pour quelques pieds de trottoir», affirme M. Schmidt. Les clients tabassent les filles et les filles poignardent les clients. Bref, «it's business as usual» au coin de Sainte-Catherine et de Saint-Laurent.

Mais pour un nombre croissant de femmes, la violence que subissent les prosti-

tuées n'est plus «business as usual». D'un bout à l'autre du pays, prostituées ou non, elles ont entrepris de s'organiser pour venir en aide à celles qui, de Vancouver à Halifax, pratiquent «le plus vieux métier du monde».

«Les femmes dont nous parlons n'ont pas de manteaux de fourrure. Ce ne sont pas les prostituées de luxe qu'on voit au cinéma», précise Connie, une militante de la section manitobaine de l'ASP, l'Alliance pour la sécurité des prostituées, un réseau de groupes créé en 1982 à Vancouver. Les femmes qui font la rue, soutient Connie, «le font pour des raisons économiques et n'arrivent souvent pas à joindre les deux bouts». Ce sont des adolescentes qui n'ont pas droit au bien-être social ou des femmes qui complètent ainsi leur salaire minimum ou leur BS.

## Violence

La nouvelle loi, soutient l'ASP, a rendu leur travail encore plus difficile. «Pour leur

## Les lendemains du C-49

Destinée à réduire la prostitution dite «de rue», la loi C-49 amende le Code criminel de façon à permettre l'arrestation et la condamnation à des amendes de 500 à 2 000 \$ quiconque, dans un endroit public, arrête ou tente d'arrêter une personne dans le but de se livrer à la prostitution ou de retenir les services d'une personne qui se livre à la prostitution. Autrement dit, elle vise autant les clients que les prostitué-e-s. Depuis 1978, à la suite d'un jugement de la Cour suprême, les policiers devaient prouver que la sollicitation s'était faite pressante pour obtenir une condamnation. Ce n'est plus nécessaire.

Plusieurs groupes de femmes ont dénoncé la loi C-49: en voulant éliminer la prostitution «visible», cet amendement au Code force les femmes à une plus grande clandestinité et à une violence croissante.

Huit mois après l'entrée en vigueur de la loi, le nombre des prostituées travaillant sur la rue à Montréal a diminué de moitié, selon l'escouade de la moralité de la police de la Communauté urbaine. Où sont passées les autres? Difficile à dire. Elles ont quitté le métier ou se sont recyclées, suppose le lieutenant Schmidt. Selon l'ASP, elles ont simplement été accueillies à la clandestinité.

Ni la police, ni l'ASP, ne peuvent estimer leur nombre. Elles sont 600, 700, peut-être 2 000, selon le sergent Legros, de l'escouade de la moralité. Chose certaine, soutient-il, la nouvelle loi a rendu la prostitution moins visible. Entre juillet 1985 et juillet 1986, les plaintes ont diminué de moitié. Fin mai 1986, la police de la Communauté urbaine de Montréal avait arrêté 652 personnes, 80 % de femmes, 20 % d'hommes.

Outre PIMP (Projet d'intervention auprès des jeunes mineur-e-s prostitué-e-s), un autre groupe montréalais, Secours aux jeunes prostitué-e-s, travaille depuis trois mois à un projet de foyer de groupe. Selon l'ASP et ces deux groupes, les conditions économiques (chômage, insuffisance de l'aide sociale, etc.) qui ont poussé ces jeunes hommes et femmes à se prostituer demeurent toujours aussi cruciales. La loi C-49 n'y aura rien changé.

ASP-Montréal: C.P. 2, Succursale Place du Parc, Montréal H2W 2M9.  
POWER: P.B. 83, Station L, Winnipeg R3L 0Z4.

C.B.

maigre 50 \$ par soir, elles s'exposent à des amendes de 500 \$ ou 2 000 \$ et à des clients de plus en plus violents», dénonce Connie, récemment de passage à Montréal avec deux autres membres du groupe manitobain, qui porte maintenant le nom de POWER, Prostitutes and Other Women for Equal Rights.

C'est pour contrer cette violence que l'ASP a créé les désormais célèbres *bad trick sheets*, véritables listes de mauvais clients, distribuées aux travailleuses de la rue. À Vancouver, comme maintenant à Montréal, Calgary, Toronto et Edmonton, des sympathisantes de l'Alliance recueillent auprès des prostituées la description des clients qui les ont volées, agressées ou violentées. Ces descriptions, de plus en plus fidèles, sont compilées et distribuées aux femmes, qui peuvent ainsi, explique l'ASP, «demeurer plus vigilantes». Mais selon l'ASP, ces listes ne sont qu'un des moyens par lesquels les femmes peuvent s'informer des hommes «qui nous assassinent, nous volent, nous violent, nous agressent».

Fondée en 1982 à Vancouver, l'ASP a pour but de parvenir à une société où personne ne soit contraint à la prostitution, indique un manifeste publié par le groupe de Calgary et disponible en français auprès d'ASP-Montréal. En attendant, les sympathisantes de l'Alliance veulent rendre les rues plus sécuritaires pour toutes les femmes, en commençant par les prostituées.

Outre les *bad trick sheets*, chaque groupe de l'Alliance a développé ses propres méthodes d'intervention. À Winnipeg, l'ASP a récemment ouvert un *drop-in center* en plein cœur du *red light* local, un quartier d'entrepôts où les travailleuses n'avaient jusque-là même pas accès à un téléphone public. Inauguré en juillet dernier, le centre est ouvert du lundi au jeudi de 18 h à 23 h. Ce serait inutile le samedi et le dimanche soir, parce que les femmes «travaillent pour vrai», explique Connie, c'est-à-dire ont beaucoup de clients et peu de moments de flottement.

Les femmes trouvent au centre des provisions de condoms, une oreille attentive, du soutien technique, des renseignements médicaux et juridiques. Car «elles ne connaissent pas leurs droits», s'inquiète Gerry, une autre membre de POWER.

Le loyer du *drop-in* de POWER est payé par un groupe religieux. La survie du centre est assurée jusqu'en octobre par un programme de création d'emplois. Si elles avaient des sous, Gerry, Connie et les autres voudraient offrir un programme d'alphabetisation inspiré de *Beat the Street*, un programme torontois qui a transformé en livres de classe aussi bien le métro que les menus de restaurants et les graffitis. «Il nous faudrait aussi une maison sécuritaire (*safehouse*), ajoute Gerry, et des programmes pour les jeunes prostituées.» Malheureusement, les sous sont rares. Depuis un an, tout le travail de rue a été fait de façon bénévole par des ex-prostituées ou des femmes sensibilisées à la question.

## Montréal

Sur la question de la prostitution, le mouvement des femmes part de loin, a peu travaillé et réfléchi, constatent les femmes de l'ASP. Préjugés, silence, confusion, hésitations... «Chipotage, condescendance, pruderie», lance Connie, en tentant de décrire la réaction des groupes de femmes.

Cette «confusion» est en partie à l'origine de la création de la section montréalaise de l'ASP. Militante d'un groupe opposé à la pornographie, Lyne St-Cyr en avait marre de la condamnation implicite des prostituées qui se retrouvait dans le mouvement.

«Le meurtre d'une prostituée et le débat entourant la nouvelle loi ont fait déborder le vase», dit-elle. En compagnie de quelques femmes, certaines ayant «grandi dans la rue», d'autres sensibilisées à la question, Lyne a formé, en juillet 1985, ASP-Montréal. Dernier né de l'Alliance, le groupe compte aujourd'hui sur un noyau de six femmes.

De son petit local de la rue Saint-Laurent, emprunté quelques heures par semaine au groupe Auto-défense pour femmes et enfants, ASP-Montréal a encore fait bien peu de bruit. Ses sympathisantes ne cherchent d'ailleurs pas à attirer l'attention des médias, précise la jeune femme de 24 ans. Elles prévoient cet automne faire de l'éducation et de la sensibilisation en offrant aux groupes de femmes des ateliers de quelques heures portant sur la prostitution.

Les femmes d'ASP-Montréal ont créé des liens avec des travailleuses de la rue. Elles gardent les enfants de certaines, accompagnent d'autres femmes à la cour, leur donnent un coup de main pour chercher un appartement. «Nous ne tenons pas pour acquis qu'elles veulent changer de métier», insiste Barbara. «Il y a tellement d'incompréhension de part et d'autre, raconte Connie. À Winnipeg, les prostituées croyaient que la manifestation *Women Take Back the Night* était dirigée contre elles, visait à les empêcher de travailler!»

De passage à Montréal en août dernier, les femmes de POWER (le nouveau nom d'ASP-Winnipeg) n'ont pas été tendres non plus avec les médias. Ces derniers, disent-elles, ne cherchent que le juteux de la vie des ex-prostituées et ne s'intéressent que bien peu «aux vraies questions». C'est-à-dire l'argent, la pauvreté, la violence, le chômage, ou le fait que les prostituées sont de plus en plus jeunes. «Maintenant, elles sont vieilles à 25 ans!, raconte Connie. Ce qui marche, c'est le *look* pubère.»

Côté juridique, l'automne s'annonce chaud sur le front de la prostitution. Un peu partout au pays, des avocats ont plaidé l'inconstitutionnalité pour défendre leurs clientes contre la loi C-49. À Montréal, M<sup>e</sup> Katherine Lippell attend un jugement le 25 septembre. La question va inévitablement, dit-elle, se rendre jusqu'en Cour suprême et relancer le débat sur une nécessaire décriminalisation de la prostitution.

CAROLE BEAULIEU

**UNE GRÈVE... CLASSIC** - Serez-vous toujours une cliente des librairies Classic? La grève des employé-e-s des librairies Classic perdure depuis près de dix mois. Ces femmes - elles comptent pour les deux tiers du syndicat de 35 membres - bataillent pour sauvegarder leur emploi et leur syndicat: le premier (1978) et l'un des rares en Amérique du Nord dans le secteur de la librairie, un secteur où les conditions de travail sont toujours minimales et le personnel majoritairement féminin. Elles affrontent la filiale canadienne du géant britannique de la librairie, W.H. Smith. Avec l'accord d'Investissement Canada, W.H. Smith a acheté les librairies Classic l'automne dernier et contrôle désormais 40 % du marché québécois de la librairie. Le nouveau propriétaire menace de fermer les huit succursales québécoises syndiquées de la chaîne Classic si les travailleuses n'acceptent pas une réduction de salaire et la perte de tous les avantages sociaux pour les employé-e-s à temps partiel: clause d'ancienneté, congé-maternité, etc. Les négociations sont rompues. Quatre succursales sont déjà fermées.

En attendant l'intervention d'un médiateur et de la ministre fédérale des Communications, le syndicat des employé-e-s de Classic Bookshops et la Confédération des syndicats nationaux invitent la population à boycotter les librairies W.H. Smith, Classic Bookshops et Célébrations.

**UN TROMPE-L'OEIL?** - Proclamée à la mi-août, la loi sur l'équité en matière d'emploi accorde désormais aux femmes et aux minorités un recours légal relativement au droit d'embauche et d'avancement au sein des entreprises régies par le Code fédéral du travail. Cette législation oblige les compagnies de 100 employé-e-s ou plus à rendre compte chaque année au gouvernement fédéral des efforts accomplis en égalité d'emploi, sous peine d'une amende pouvant atteindre 50 000 \$. Les regroupements de femmes, de personnes handicapées, de minorités visibles et autochtones se sont opposés depuis le début à l'adoption de cette loi, affirmant qu'il ne s'agissait là que d'un trompe-l'oeil invitant les employeurs à un geste volontaire sans grande pénalité.

**PAUVRES CAPITALISTES** - Le quart des entreprises américaines appartiennent à des femmes, mais les recettes de ces compagnies, surtout des propriétés individuelles, associations et petites entreprises, ne représentent que 10 % des revenus de l'ensemble des entreprises. La moitié de ces 2 884 450 entreprises ont un chiffre d'affaires brut inférieur à 5 000 \$, et un pourcentage infime (0,3 %) d'entre elles rapportaient au moins 1 million \$ US.